





Réunion du comité directeur Procès-verbal n°2023-09-11 Relevé de décisions

Réunion en visioconférence	Lundi 11 septembre 2023 de 18h30 à 20h00		
Présidence :	Albert GEMMRICH		
Membres élus :	Ali DJEDID, Mathieu CHAPPAZ, Christophe GEORG, Laurent HETZEL, Jacques HUMMER, Cedric KANTE, Michel KEFF, Damien KELTZ, Joël MULLER, Hervé PAPAVERO, Emeline SAINTOT, Gérard SEITZ, Michel SPINDLER, Olivier TURBE, Christelle VAILLANT		
Présidents de districts :	Guy ANDRE, Michel AUCOURT, Daniel FAY, Bruno HERBST, Patrick LEIRITZ, Yann LEROY, René MOLLE, Philippe PAULET, Christophe SOLLNER		
Salariés : Président CRA :	Patrice GRETHEN, Frédéric VARAIS, Stéphane VILLEMIN,		
Excusés ou remplacés :	Albert GEMMRICH, Bruno HERBST, Philippe PAULET, Cédric KANTE, Laurent HETZEL, Hervé PAPAVERO, Stéphane VILLEMIN, Michel KEFF		

Le Président Albert GEMMRICH pris par des obligations fédérales, le Comité Directeur est dirigé par le Président délégué, Joël MULLER, qui salue l'ensemble des membres et ouvre la réunion.

1 Approbation du PV du Comité Directeur

Le PV du Comité Directeur du 13 juillet 2023 est approuvé à la majorité.

2 Dossiers clubs

Le tableau des mouvements de clubs, affiliations, changement de type, groupement de club, inactivités, radiations, et reprises d'activités dont détail joint en annexe.

Le Comité directeur valide à la majorité l'ensemble de ces mouvements

3 Commission d'appel

Le référent du Comité Directeur de la commission d'appel propose la nomination de Monsieur Pierre TAESCH en remplacement de Monsieur Cyrill BURGER

> Le Comité directeur valide cette proposition à la majorité

4 Situation de la Mutuelle des Sports (MDS)

La mutuelle a enregistré depuis 3 à 4 ans des pertes qui l'ont donc amené à prendre la décision en Assemblée Générale du 04 juillet de procéder à la dissolution amiable de la branche mutualiste pour la date du 31 août 2023 en lieu et place d'une décision judiciaire.

La mutuelle des Sports conserve sa branche d'activité de courtier, nous lui confions le mandat au même titre que les cinq autres ligues métropolitaine et les cinq ligues et districts ultra- marines de nous faire des propositions de partenariats pour la fin décembre 2023 avec l'objectif du maintien des garanties actuelles au meilleur coût.

Le Comité Directeur valide la proposition de mandater la MDS.





5 Règlement financier et Finances

5.1 Règlement financier

Il est proposé de ne faire plus que 3 relevés par saison (et non plus 4).

Un le 30 novembre, un le 31 mars et un le 30 juin.

Ceux du 30 novembre et du 31 mars sont susceptibles d'avoir des sanctions pour les clubs non à jour. Ce dossier sera repris lors de notre prochaine réunion du comité directeur avec une proposition de sanction graduée en fonction du montant restant dû par club.

5.2 Finances

Le résultat du bilan 2022-2023 devrait être négatif à la fin de cette saison. Il reste encore quelques écritures à réaliser avec le cabinet d'expertise comptable pour valider cette tendance. Le CAC vient le 18/09/2023, le 26/09/2023 et le 03/10/2023 pour approuver les comptes. un point détaillé sera fait le 07 octobre lors du prochain Comité Directeur et de la commission des finances.

Le directeur général a fait un point sur la situation auprès des directeurs. Un suivi mensuel par direction va être mis en place.

6 Point sur les compétitions régionales

L'ensemble des championnats et des coupes s'est déroulé dans de bonnes conditions malgré une intersaison compliquée.

Des clubs ont systématiquement été conviés aux tirages de la Coupe de France, une initiative très appréciée. La Commission des Compétitions remercie chaleureusement l'AS Ohlungen, l'AS Morhange et le Stade Chevillon pour leur sympathique accueil à l'occasion des tirages de ces trois premiers tours de Coupe de France.

6.1 <u>Candidatures compétitions nationales</u>

Par ailleurs, la Fédération Française de Football a lancé un appel à candidature pour les phases finales des championnats nationaux U19 et U17.

> Sur proposition de la Commission Régionale des Compétitions, la LGEF et ses districts ont décidés de ne pas candidater à l'organisation de ces finales.

7 Statut de l'arbitrage

Une réflexion est engagée au sujet de la date de validation du statut de joueur arbitre qui est différente de celle des arbitres.

Le Comité Directeur décide de prendre une décision lors d'une prochaine réunion.

8 Indemnités délégués nationaux

Actuellement la Fédération indemnise les délégués nationaux de la LGEF sur une base forfaitaire fixe de 35,00 € indifféremment des kilomètres parcourus, contrairement au principe appliqué par la LGEF qui indemnise l'ensemble de ses membres sur la base de l'indemnité kilométrique actuelle de 0,421€.

Le nombre de match nationaux supervisé par nos délégués est d'environ 200 matchs annuels.

- ➤ Si nous appliquons le principe d'indemnisation kilométrique pour l'ensemble de nos délégués nationaux le coût supplémentaire maximum ne sera pas supérieur à 2000,00 € par saison. Nous vous proposons d'appliquer ce principe pour tous nos délégués.
- Le Comité directeur valide cette proposition à la majorité





8.1 Etude des indemnités kilométriques des observateurs arbitres

Une évaluation concernant la mise en place d'un forfait fixe, tel que validé pour les délégués, sera étudiée par la direction de la LGEF. Une restitution avec le calcul d'impact budgétaire sera effectuée lors d'un prochain CD afin d'avoir une discussion sur ce thème

9 Compte rendu des entretiens des directeurs de service

La restitution des entretiens avec les directeurs de service a mis en évidence 4 thématiques :

la gouvernance, le fonctionnement de la ligue et le pilotage, la ressource humaine et le management, la communication.

Le constat fait apparaître des atouts, des axes de progressions et ont été présentés des axes d'amélioration.

Ce dossier de restitution des entretiens est remis aux membres du comité directeur ainsi qu'aux directeurs de service et fera l'objet d'un thème de travail qui sera inscrit à l'ordre du jour d'une prochaine réunion.

Le Comité Directeur remercie les participants et définira ultérieurement les actions prioritaires à mettre en œuvre en concertation avec le directeur général.

10 Terre de jeux JO 2024

La ligue est inscrite sur 2 sites pour tenter d'obtenir des billets pour les JO 2024. Le site des JO et le site des Paralympiques. Les billets restants sont disponibles du 5 au 25 septembre 2023 sur le principe du premier arrivé, premier servi.

En fonction des disponibilités sur les épreuves restantes en vente, nous devons obligatoirement commander au moins 10 billets par manifestation et valider notre commande avec au moins 30 billets

Le Comité Directeur prend acte de la procédure de vente de billets.

11 Intervention Christophe SOLLNER membre du BELFA

Les problèmes informatiques sont importants les ligues et districts sont particulièrement pénalisés ainsi que les clubs notamment dans le cadre des feuilles de matchs informatisées (FMI). On ne peut pas indiquer qui se trouve sur le banc de touche, on doit donc remplir des feuilles de matchs papier.

La réunion fédérale concernant le FAFA aura lieu début octobre, il est important que notre ligue fasse remonter les dossiers au plus vite afin de participer à la délibération.

12 Informations diverses

Le match France Espoirs-Danemark qui s'est déroulé à Nancy a vu la victoire des bleus 4-1 devant un public record de 15 000 spectateurs.

Grâce à une prise en charge fédérale, plus particulièrement de la LFA pour les actions de féminisation, la LGEF a pu inviter au match du trophée des championnes à Troyes, 80 personnes investies dans la féminisation du football sur le territoire de la Ligue du Grand Est.

Les invitations étaient destinées plus particulièrement :

- aux membres de toutes les commissions féminines et de féminisation des districts ainsi que la commission régionale de féminisation et mixité;
- aux présidentes et vice-présidentes des clubs du territoire Ouest et proches de Troyes (districts Marne, Haute-Marne, Meuse, Ardennes et bien sûr Aube)
- à des dirigeantes et dirigeants investis de ces mêmes districts

Par ailleurs, l'ensemble des arbitres de Ligue ont été invités à disposer d'une invitation pour assister à la rencontre (une soixantaine de billets).







La LGEF (Fabien AZIL CTD Dap Aube, avec l'équipe ETR Claire Lefèvre, Emmanuel Beauchet, Patrice Grethen) a également organisé un rassemblement 100% féminin en amont du match sur les installations du complexe sportif de Foicy à St Parre aux Tertres.

80 jeunes filles et femmes étaient présentes et ont pu assister à la rencontre avec leur encadrement à la suite de cette action terrain.

Enfin, la LGEF a offert 60 places à des clubs participants à l'édition 2022-2023 de Toutes Foot, lauréats départementaux des Districts de Marne, Haute-Marne et Aube (les plus proches de Troyes).

Cette dernière action a lancé les commandes clubs qui ont complétés en achetant des places pour pouvoir permettre à leurs licenciées d'y assister.

Grâce à nos actions et à l'aide de la LFA et de la FFF, nous avons pu permettre à plus de 300 personnes de participer à cette rencontre.

On peut aussi citer le travail des équipes d'encadrement du District de l'Aube et des différents clubs mobilisés qui ont permis à une 40aine de jeunes filles d'aller sur le terrain en tant qu'escorte kids, porte-drapeaux, porte blasons.

13 Calendrier des réunions

- Mercredi 20 septembre à 10h00 à Reims en présentiel et en visio
- Mardi 26 septembre à 18h00 réunion des clubs à Ste Croix en Plaine
- Vendredi 29 septembre à 18h00 réunion des clubs à Mondelange
- Lundi 02 octobre à 18h00 réunion des clubs à Vendenheim
- Samedi 07 octobre à 10h00 à Champigneulles en présentiel et en visio
- Mardi 10 octobre à 18h00 réunion des clubs à Lunéville
- Mercredi 25 ou jeudi 26 octobre à 18h00 réunion des clubs à Montier en Der
- Lundi 30 octobre à 18h00 réunion des clubs à Reims (Lieu à définir)
- Samedi 04 novembre à 09h30 Assemblée Générale à Villers Les Nancy

Michel SPINDLER,

Secrétaire général

Albert GEMMH

Présiden

MOUVEMENTS CLUBS SAISON 2023 / 2024

Réunion du 11.09.2023

<u>AFFILIATIONS</u>					
DISTRICT	CLUB	N° AFFILIATION	TYPE	DATE	
Mosellan	CUVRY FC	564592	Libre	13/07/2023	
Aube	FOOTBALL CLUB VAR-N	564611	Libre	21/07/2023	
Aube	AS FOOTBALL CLUB DE BARBEREY	564645	Libre	03/08/2023	
Meurthe et Moselle	SPORTING FOOTBALL LUNEVILLE	564698	Futsal	18/08/2023	
Mosellan	AMNEVILLE CLUB SPORTIF	564699	Futsal	22/08/2023	
Marne	ARDRE FAVEROLLES FC	564700	Libre	22/08/2023	
Aube	ASSOCIATION SPORTIVE DE VERRIERES	564704	Libre	24/08/2023	
Marne	COMPERTRIX FC	564616	Libre	30/08/2023	
Aube	ASSOCIATION SPORTIVE DES TRAVAUX PUBLICS	864648	Loisir	04/09/2023	
CHANGEMENT DE	TYPE				
DISTRICT	CLUB	N° AFFILIATION	Туре	DEVIENT	DATE
Moselle	ET. S. DE GARREBOURG	550694	Libre	Loisir	19/07/2023
Moselle	BOUST FOOTBALL CLUB	864568	Loisir	Libre	19/07/2023
<u>INACTIVITES</u>					
DISTRICT	CLUB	N° AFFILIATION	DATE		
Haute Marne	FC DU CANTON DE DOULEVANT LE CHÂTEAU	549932	17/07/2023		
Meurthe et Moselle	FJEP MAGNIERES	532814	19/07/2023		
Meurthe et Moselle	NORROY FJEP	547139	19/07/2023		
Ardennes	U.S CHAMONT PORCIEN	530162	01/08/2023		
Meurthe et Moselle	ANCIENNE FRONTIERE EINVILLE	503727	18/08/2023		
Mosellan	FOY RUR FAMILLE JEUNESSE LUCY	532611	18/08/2023		
Vosges	ASSOCIATION SPORTIVE D EPINAL	560496	18/08/2023		
Marne	FISMES F.C	536879	22/08/2023		
Aube	ENT. S. C. DU PAYS D'ORIENT	551741	28/08/2023		
Marne	MC CAIN FOOTBALL CLUB	560284	01/09/2023		
RADIATIONS					
DISTRICT	CLUB	N° AFFILIATION	DATE		
Mosellan	ENT S. AV. 89	582142	01/08/2023		
Mosellan	ENTENTE FOOTBALL HAYANGEOIS	560722	01/08/2023		
Mosellan	CLUB SPORTIF MONTOIS	553526	01/08/2023		
Alsace	F.C. ROSENAU	518464	04/08/2023		
Alsace	F.C. TRIMBACH	560694	07/08/2023		
Marne	FISMES F.C	536879	23/08/2023		
REPRISE D'ACTIVI	<u>TES</u>				
DISTRICT	CLUB	N° AFFILIATION	DATE		
Vosges	ASSOCIATION SPORTIVE D'EPINAL	560496	17/07/2023		
Moselle	AS ZETTING	517754	21/07/2023		